

26 coups de pouce pour soutenir l'élan de solidarité des associations locales face au Covid-19

La Fondation Banque Populaire du Sud dédie une enveloppe de 60 000 € à des actions solidaires liées au Covid-19. Son conseil d'administration a sélectionné 26 associations locales, clientes ou non de la Banque, grâce à son réseau d'agences mobilisé du 10 au 20 avril 2020. Aide aux soignants, aux aînés et aux enfants, aide alimentaire, consommation locale et fabrication de masques : la fondation BPS salue la mobilisation des associations et de leurs bénévoles.

La Fondation Banque Populaire du Sud, qui récompense deux fois par an des associations pour leurs projets – innovation sociale et environnementale, insertion par l'emploi et l'entrepreneuriat, patrimoine culturel – a décidé de réajuster temporairement sa mission compte tenu de la crise sanitaire actuelle. Elle a ainsi attribué une enveloppe financière de 60 000 euros en soutien à 26 actions solidaires portées par autant d'associations et de nombreux bénévoles, réparties sur les sept départements que couvre la Banque : Ariège, Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales et Sud-Ardèche.

« Avec cette opération, nous avons voulu donner un coup de pouce et surtout exprimer notre reconnaissance aux associations locales, celles qui irriguent tous les recoins de notre territoire et qui passent parfois en dessous des radars médiatiques » explique Olivier Gibelin, président de la Fondation BPS. « Nous avons voulu saluer les bénévoles engagés durant cette crise sanitaire, qui agissent dans nos communes, nos quartiers, nos structures de santé... et qui font preuve de courage, de générosité, d'inventivité. »

Aider les soignants • 6 000€

- Secours infirmiers (34) – 6 000€

Aider nos aînés • 8 700€

- Le Grand Platane (66) – 1 500€
- Montredon à coeur (11) – 1 000€
- Rester au village (30) – 5 000€
- VMEH (48) – 1 200€

Pour nos enfants • 5 500€

- Lardenois et Cie (07) – 4 000€
- 3MKTD (34) – 1 500€

Aide alimentaire • 19 500€

- APA (30) – 6 000€
- MIAM Collectif (66) – 2 000€
- Réapprendre à vivre ensemble (34) – 1 000€
- Secours Populaire Hérault (34) – 5 000€
- Secours Populaire Pyrénées Orientales (66) – 1 500€
- Terre Contact (34) – 4 000€

Manger local • 6 800€

- CIVAM Bio 09 (09) – 1 500€
- La 5^e saison (34) – 3 300€
- La Pleiade (30) – 2 000€

À vos masques (et visières) ! • 13 500€

- AMAOS (30) – 1 000€
- Journal de Valdegour (30) – 1 000€
- Les amis du Balouard (09) – 1 000€
- Troc et mode Kids (34) – 1 000€
- Animation Loisirs Culturels Clémentville (34) – 1 000€
- ARES 66 (66) – 1 000€
- C'FAIRE (30) – 1 000€
- Joyeux Chichois (34) – 1 000€
- Mobilab 66 (66) – 3 000€
- Modélisme Stéphanois (66) – 2 500€

À propos de la Fondation Banque Populaire du Sud • fondation-bpsud.fr / fondation@sud.banquepopulaire.fr

La Banque Populaire du Sud a lancé sa fondation d'entreprise en 2013 pour soutenir les associations et les jeunes dans sa région. La fondation permet à la Banque de renforcer son engagement sociétal et d'exprimer l'esprit coopératif qui anime ses sociétaires et ses collaborateurs.

Pour mener sa mission, la fondation bénéficie d'un budget de 180 000 euros par an. Elle est présidée par Olivier Gibelin, vice-président du conseil d'administration et président du comité sociétariat de la Banque Populaire du Sud.

Depuis 2018, la fondation BPS a ouvert son champ d'intervention à l'insertion professionnelle et à l'innovation sociale et environnementale. Elle continue son action en faveur du patrimoine local et des initiatives jeunes. Elle soutient des actions qui véhiculent des valeurs dans lesquelles les collaborateurs de la Banque, les sociétaires, les clients et les partenaires se retrouvent : la solidarité, l'attachement au territoire, la préoccupation environnementale, l'esprit d'entreprendre. La Fondation BPS intervient sur les 7 départements que couvre la Banque Populaire du Sud : Pyrénées-Orientales, Hérault, Gard, Aude, Lozère, Ariège et Sud-Ardèche.